

Rien de surprenant que, dans cette lutte qu'elles avaient eu à soutenir contre un pouvoir oligarchique, les deux provinces eussent négligé le soin de leurs intérêts matériels. Une partie considérable du Haut-Canada n'avait ni chemins, ni bureaux de poste, ni églises, ni écoles, ni moulins. Le Bas-Canada était sans institutions municipales; ses institutions judiciaires étaient défectueuses, et seul, parmi les nations du continent américain, il n'avait aucun système public d'éducation. "Je suis fâché d'être obligé d'admettre, dit lord Durham, que le gouvernement britannique, depuis qu'il possède la colonie, n'a rien fait ni rien tenté pour l'avancement général de l'éducation." Les travaux publics avaient été complètement négligés. L'Etat de New-York s'était fait un fleuve Saint-Laurent, en creusant un canal entre le lac Érié et la rivière Hudson, tandis que le Bas-Canada n'avait pas même essayé de faire les quelques milles de canal et de curage qui auraient rendu ses magnifiques rivières navigables jusqu'à leurs sources.¹

La propriété subissait une dépréciation alarmante, la terre ne valait pas un cinquième de ce qu'elle valait aux États-Unis; le revenu public diminuait, au lieu d'augmenter; la province importait du grain pour sa consommation; le nombre d'immigrants qui en 1832, avait dépassé le chiffre de cinquante mille, n'était plus, en 1838, que de cinq mille; l'établissement du pays semblait arrêté.

C'est à dessein que, dans cet aperçu de l'état des deux provinces à l'époque de l'Union, nous nous bornons à citer, le plus souvent à la lettre, les observations de lord Durham. Lorsque l'insurrection eut éclaté sur divers points des deux provinces; que la constitution du Bas-Canada eut été suspendue, la loi martiale substituée à la loi civile; lorsqu'un certain nombre de patriotes eurent péri sur l'échafaud, et que des centaines d'autres eurent été envoyés en exil ou jetés dans les cachots; lorsqu'enfin la population découragée demandait à grands cris un remède aux maux qui désolaient le pays, ce fut sur lord Durham, membre distingué de la chambre des Lords, et politique à vues libérales, que le gouvernement impérial jeta les yeux. Lord Durham vint en Canada, en 1838, en qualité de Haut-Commissaire et de Gouverneur-Général. Investi de pouvoirs extraordinaires, assisté par des hommes de premiers talents, il employa cinq mois à étudier la situation politique des provinces

1. *Lord Durham's Report.*